



**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2013-055

*** * ***

Objet :

**Budget du service d'assainissement de la commune.
Compte Administratif 2012.**

**Affectation du résultat de la section d'exploitation
sur le budget 2013.**

Délibération affichée le :

L'an deux mille treize et le treize juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de GIGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Marcel JOVER, Maire.

Etaient présents :

MM. JOVER Jean Marcel - LASSALVY Christian – CONTRERAS Sylvie à 18h35 - DEJEAN Anne Marie – GOMEZ René – EDMOND-MARIETTE Dominique – LECOMTE Olivier - BOSCH Jean Claude – NOEL Martine – DELERIS Claudine – BOREL Christian - DEBONO Catherine - PANTANO Sylviane – SUQUET Maguelonne - CHRISTOL Marcel – SERVEL Olivier –SOREL Joëlle - SOTO Jean-François – LEROY Annie

Pouvoirs : MM. BARRAL Claude à GOMEZ René – LESAGE Lamyaa à LECOMTE Olivier – LECLERC Joëlle à SOREL Joëlle

Absents : MM. SIDERIS André –DELVAL Valérie - CHAUSSY Stéphan – ZORGNOTTI Arnaud – DIEZ Frédéric

Convocation du 5 juin 2013

Mme DEJEAN Anne Marie est élue secrétaire à l'unanimité.

Monsieur René GOMEZ, adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal que

- La section d'exploitation du compte administratif 2012 du service d'assainissement a été arrêtée avec un excédent de 54 920,72 € et la section d'investissement avec un excédent de 145 238,31 €.

Monsieur René GOMEZ, adjoint au Maire, propose d'affecter l'excédent de la section d'exploitation comme suit :

- 11 600,00 € en section d'exploitation au C 002 : résultat de fonctionnement reporté
- 43 320,72 € en section d'investissement au C 1068: excédent de fonctionnement capitalisé

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par **22 voix POUR (unanimité)**

- **ACCEPTE** l'affectation mentionnée ci-dessus

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Jean Marcel JOVER.

Accusé de réception en préfecture
034-213401144-20130613-DEL2013-055-DE
Date de télétransmission : 19/06/2013
Date de réception préfecture : 19/06/2013